

Conseil des écoles de Panossas et de Veyssilieu (RPI)

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire aux Maires

Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 8 novembre 2022

Ordre du jour :

1. **Présentation** : installation du nouveau Conseil d'école.
2. **Fonctionnement de l'école** :
 - Élections des parents délégués.
 - Effectifs et répartitions.
 - Sécurité à l'école : exercice incendie, PPMS
 - Aide aux élèves en difficulté : Rased, Activités Pédagogiques Complémentaires.

Vote du règlement intérieur de l'école et présentation des chartes

 - Point sur la Coopérative scolaire.
3. **Projets**
4. **Liaison Ecole-Mairie.**

Présentation des différents membres et de leur fonction

Mme Charnay et Mme Zamaï remercient les représentants des parents d'élèves et souhaitent la bienvenue à ceux qui découvrent la fonction. Rôle du conseil d'école défini par le décret n°2013-983 du 4 novembre 2013.

Présentation : tour de table pour les personnes qui assistent pour la première fois au conseil d'école.

Présents :

Représentants des Parents d'élèves : Mme Lecomte, M. Guercin, Mme Marijon, Mme Durieux, Mme Drujeon, Mme Legendre, Mme Bouaziz, Mme Rey

Maire de la commune ou son représentant/conseillers municipaux :

Panossas : Dorsafe Cherif

Veyssilieu : Eliane Raydelet et M. Mathis

Enseignantes : Mme Billaud - Mme Abderrahmen - Mme Rabilloud - Mme Charnay-
Mme Zamaï

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme Mendez

ATSEM : Mme Karine BLlondeL - Mme Christelle Thouny - Mme Colette Lassalle

Excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Baptiste CAROFF

Mme Riondet - Mme Bompar

Les membres du RASED

Les Présidentes, Directrices du RPI: Mme Stéphanie CHARNAY, Mme Marie-Françoise ZAMAI

Enseignante, secrétaire de séance : Mme BILLAUD Sophie

1- Installation du nouveau Conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour un an.

- Il est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.
- Il se réunit une fois par trimestre.
- Il adopte le projet d'école, vote le règlement intérieur de l'école.
- Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Il est rappelé que pourront participer aux votes, uniquement les membres de droit, c'est-à-dire :

- les 2 directrices
- 2 élus de chaque commune
- les PE et les titulaires remplaçants
- les représentants de parents titulaires,
- la DDEN, et les membres du RASED.

Les directrices remercient les parents élus pour leur engagement pour cette nouvelle année scolaire.

2- Fonctionnement de l'école

➤ Élections des parents délégués

Elles se sont déroulées le vendredi 7 octobre. Cette année, le vote était uniquement par correspondance, le matériel de vote ayant été remis à chaque famille la semaine précédant l'élection.

Pour Panossas : 111 inscrits- 57 votants soit un taux de participation de 51,35% - 9 blancs ou nuls

Les parents élus titulaires sont : Mme DRUJEON Julie-Mr GUERCIN Thibault-Mme LEGENDRE Manon et pour les suppléants : Mme CARRENO Delphine - Mr BOUAZIZ Mikaël et Mme LECOMTE Marjolaine

Pour Veyssilieu : 70 parents inscrits -23 votants soit un taux de participation de 32,86% - 2 blancs ou nuls

2 parents titulaires élus : Mme REY Annabel Mme BOUAZIZ Céline et 2 parents suppléants : Mme MARIJON Laure et Mme DURIEUX Martine.

➤ Effectifs et répartitions

Le personnel communal

A Panossas:

Mme Colette LASSALLE, Mme Christelle THOUNY et Mme BLONDEL sont les 3 personnes employées par la Mairie.

Mme Colette LASSALLE est présente toute la journée dans la classe de PS/MS. Elle surveille le dortoir l'après-midi, elle est également présente à la garderie (matin et soir) et sur le temps de cantine.

Mme Christelle THOUNY est présente en classe avec les GS/CP de 10h00 à 11h00 et assure la cantine et la garderie du soir.

Mme Karine BLONDEL est présente à la garderie le matin à partir de 7h30 puis dans la classe des GS/CP de 8h30 à 9h30. Elle assure ensuite le service de la cantine et la garderie du soir.

Mme Jacqueline BOUAZIZ a intégré l'équipe de cantine, depuis hier.

A Veyssilieu :

Mme Séverine TORRES occupe toujours son poste à la cantine et à la garderie. Mme Céline MALVEZIN a rejoint hier l'équipe sur le temps de la cantine.

Le personnel enseignant du RPI

Ecole de Panossas	PS/MS avec Sophie BILLAUD et Laurie BOMPAR	18 (PS) + 7(MS)	25	66
	GS/CP avec Marie-Françoise ZAMAI	13 (GS) + 7(CP)	20	
	CP/CE1 avec Mylène Riondet	6 (CP) + 15(CE1)	21	
Ecole de Veyssilieu	CE2/CM1 avec Stéphanie CHARNAY	6 (CE2) + 14 (CM1)	20	39
	CM2 avec Lise RABILLOUD	19 CM2	19	
RPI	TOTAL du RPI	105 élèves		

Les directrices demandent que les mairies fassent remonter, si cela est possible, les effectifs prévisionnels dès novembre pour la préparation de la future carte scolaire.

➤ Sécurité à l'école :

- Présentation du PPMS et exercices de sécurité

Le plan Vigipirate est en vigueur. Il est rappelé qu'une vigilance est assurée aux abords de l'école et lors des entrées dans l'école par un enseignant. Les portails sont verrouillés sur le temps scolaire.

Le PPMS de l'école de Panossas vient d'être reconduit et transmis à la DSDEN. Celui de Veyssilieu est en cours de rédaction puisqu'il a dû être complètement revu suite aux nouveaux locaux.

Les directrices rappellent aux parents quelques consignes à adopter si elles devaient réellement déclencher le Plan Particulier de Mise en Sûreté (attentat, explosion nucléaire...)

En cas d'alerte : Se protéger - Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les lignes - Ne pas venir chercher ses enfants - Ecouter la radio.

Conformément aux directives, un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sera organisé dans chaque école avant les vacances de Noël.

A Panossas, l'exercice incendie a été réalisé le 23 septembre. Les élèves ont évacué l'école rapidement. Ils se sont rassemblés au niveau du portail d'entrée. Le système d'alarme a fonctionné correctement.

A Veyssilieu, l'exercice incendie a eu lieu le 29 septembre. La classe de Mme Rabilloud est sortie par la porte prévue à cet effet, puis par le portillon. La classe de Mme Charnay a été évacuée par la porte de secours à l'étage, rejoignant ensuite la classe de CM2 à l'extérieur. Tout s'est bien déroulé.

- Sécurité des bâtiments :

A Panossas :

Mme ZAMAI a évoqué avec Mr le Maire la nécessité de relier l'interphone aux locaux de la garderie, afin de pouvoir fermer le portail d'entrée à clé, en effet, de 16h20

jusqu'à 17h05, les enseignantes ont les APC avec quelques élèves (les lundis, mardis et jeudis). La fermeture de l'école par une clôture du côté de la cantine a été demandée lors de ce RDV.

A Veyssilieu :

- Sécurité aux abords des écoles

A Panossas : il est rappelé aux parents de stationner sur les places de parking pour ne pas gêner la circulation au moment des entrées et des sorties des élèves. Il est également rappelé qu'il est interdit de se garer devant le portail (côté cantine).

A Veyssilieu : Il est rappelé aux parents de privilégier l'espace réservé aux voitures en bas afin de ne pas gêner le bus dans ses manœuvres. De plus, il est rappelé aux parents qu'il est important de faire traverser les enfants sur le passage protégé et non pas juste à côté. Connaître les bons réflexes est le travail de tous.

Les parents d'élèves demandent si le passage piéton va être déplacé à Veyssilieu. La mairie indique que suite aux consultations concernant la construction de la nouvelle école, le passage piéton ne sera pas déplacé.

Les parents d'élèves soulignent l'importance de mettre un mot à ce sujet dans les cahiers de liaison.

✓ Aide aux élèves en difficulté

Evaluations nationales : Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales selon les directives nationales. A l'issue des passations, Mmes Riondet et Zamai ont rencontré individuellement chaque famille pour commenter les résultats.

APC: Depuis le 12 septembre, et à raison de trois fois par semaine, des groupes de besoin sont accueillis pour aider les élèves. L'accent est mis sur **l'apprentissage de la lecture et les mathématiques**. La constitution des groupes est revue à chaque période, en fonction des besoins des élèves. Ces temps de travail en petit groupe permettent aux élèves de reprendre confiance en eux et de travailler les notions différemment, en petit effectif.

Mmes Charnay et Zamai sont désormais déchargées d'APC, du fait de leur fonction de directrice. Leurs élèves, qui bénéficient d'APC, sont pris par les autres collègues.

➤ Vote du règlement intérieur de l'école et présentation des chartes

Le **règlement intérieur** n'est pas modifié. Il est voté et adopté.

La charte informatique et la charte de la laïcité sont présentées. La charte informatique, signée par l'équipe enseignante, est affichée dans le couloir de l'école pour consultation.

➤ Coopérative scolaire

Une participation de 8,00€ a été demandée aux familles. Cette participation ne revêt aucun caractère obligatoire. Cependant, cette somme d'argent permet de payer l'adhésion à l'Office Central de Coopérative Scolaire (OCCE) obligatoire pour toute classe coopérative, d'acheter du petit matériel.

L'équipe enseignante remercie tous les parents qui ont participé à l'alimentation de la coopérative scolaire.

Les bilans des comptes OCCE sont présentés. Ils sont consultables par tous sur simple demande auprès des directrices.

Le solde de la coopérative scolaire de Panossas est de 548.15€. Le solde de la coopérative scolaire de Veyssilieu est d'environ 497.30 €.

3 - Projets

Projets Education protection de la nature

- **projet éco-citoyen** : Le projet de l'an dernier est reconduit. Il a démarré le 26 septembre par l'action « Nettoyons le village » à **Panossas** et aura lieu au printemps à **Veyssilieu**.

Les enseignants remercient les parents qui ont aidé les enseignantes à encadrer cette sortie. Dans le cadre des programmes, en lien avec le parcours éducatif du projet d'école, les élèves travailleront sur le respect de la nature, le tri sélectif et le recyclage.

Le jardin de l'école de Panossas sera entretenu par les enfants. Un travail autour du compostage et des petites bêtes du jardin sera mené.

- **Projet truffes** : courant février les élèves de Veyssilieu recevront l'intervention de personnes faisant partie de « l'association des truffes de l'Isle de Cremieu ». Suite à cette découverte, les élèves participeront à l'élaboration d'une plantation d'arbres truffiers près de l'école.

Projets Sportifs

- **Natation scolaire** : tous les élèves de **GS et de CP** bénéficieront de séances de natation. Ils se rendront, chaque vendredi matin du 3 janvier au 7 avril 2023, à la piscine de St Quentin Fallavier, avec Mme Zamai. Une classe de Moras s'y rendra également et partagera les frais de location du bassin. La communauté de commune prend en charge les trajets.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont passé un agrément afin de pouvoir accompagner les élèves ainsi que les mairies qui financent les séances.

- **VTT** : Le cycle VTT a débuté le 23 septembre avec des ateliers de manipulation dans la cour pour les CE2. Il s'est poursuivi avec 2 sorties d'une heure, le 30 septembre et le 7 octobre pour les CE2 CM1 CM2.

Le cycle se poursuivra entre mai et juin. Quatre séances sont prévues pour les deux classes. Des groupes de niveaux seront établis. Les sorties dureront entre

$\frac{1}{2}$ journée et une journée. Pour cette activité des adultes agréés sont nécessaires (1 pour 6).

Une première session d'agrément a eu lieu le 16 septembre ce qui a permis à 4 adultes supplémentaires de nous accompagner dès la première sortie.

Deux autres sessions auront lieu les 31/03 et le 28 avril (une demi-journée sur l'école de Crémieu).

Les enseignantes remercient les parents agréés ayant pu se libérer pour ce début d'année.

- **Crosse sur Rollers**: Les élèves de Veyssilieu bénéficieront d'un cycle de crosse sur rollers de 8 interventions avec l'association AMR38 **sur mars-avril**.

- **Multi-sports à Chozeau**: Une rencontre sportive devrait avoir lieu en juin. Les élèves de **CE2-CM1-CM2** se rendraient à Chozeau à pied, comme l'an passé, et participeraient à différents ateliers avec la classe de M. Rival.

Projets compréhension langage et littérature:

- **Petit Prince** : Cette année le Défi Rentrée des CE2-CM1-CM2 portaient sur le Petit Prince. Les élèves ont reçu un étrange courrier d'Antoine de Saint-Exupéry les mettant au défi de créer leurs nouvelles planètes et de les présenter à leurs parents le vendredi 2 septembre à 16h.

L'occasion pour tous de découvrir ce roman et d'amorcer le thème de l'année qui sera « L'espace, le système solaire » (voir projets sciences).

- **Projet 'Prix Nord Isère'** : ce projet est organisé par les bibliothèques du secteur. Il a pour but de donner envie de lire aux enfants. Les élèves **des 5 classes** découvriront les albums de jeunesse sélectionnés dans le cadre du quart d'heure de lecture obligatoire. Ils seront amenés à voter pour élire l'histoire qu'ils auront préférée. Les albums et romans ont été financés par la coopérative scolaire grâce à une partie de la contribution des parents.

Projets arts

- **Musique à l'école** : Muriel Frechet, intervenante musique agréée, intervient sur 17 séances les mardis depuis le 13 septembre et ce jusqu'au 31 janvier sur les classes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2. Les élèves continueront à découvrir des musiques du monde au travers d'écoutes, de chants et de rythmes.

Les cycle 3 ont pu s'essayer au Yukulélé durant toute la première période. Ils ont été ravis d'apprendre quelques accords.

Ces interventions sont subventionnées par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné que nous remercions.

Pour les PS/MS et GS, la même personne interviendra sur 16 séances, à partir de janvier. Nous rencontrons cette intervenante très prochainement, afin de finaliser ce projet qui sera subventionné par le Sou des écoles.

-Projet architecture : les 3 classes de PS/MS/GS/CP et CE1 vont participer à un projet départemental autour de l'architecture. Un travail autour des bâtiments de l'école va être réalisé pour les 3 classes.

Art'chitecture38 est un projet départemental de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Isère, soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Projets Sciences

- Montgolfière : Les CM2 auront une intervention sur la montgolfière par un animateur de l'association « Ballons pirates » le 28 avril. Cette journée sera consacrée à la découverte de l'histoire des frères Montgolfier ainsi qu'à la fabrication de leurs montgolfières et leurs lancements. Ce projet est subventionné par le Sou des écoles.

Projets divers

Visite du musée de la vie rurale : à St Quentin Fallavier pour les classes de GS/CP et CP/CE1, les enseignantes sont en train de monter le projet.

Sortie à la ferme pour les PS/MS et GS/CP : ferme de Briska : en cours, les enseignantes sont en train de monter le projet également.

Liaison Ecole-Collège: Toujours dans l'attente de la réunion entre les professeurs de CM2 et les professeurs du collège de Tignieu, nous espérons pouvoir réaliser un échange avec une classe de 6ème et visiter le collège. Une demande de subvention a été faite aux mairies pour le financement du bus.

Classe transplantée

Cette année, Mme Riondet et Mme Charnay souhaiteraient emmener tous les élèves de CP, de CE1, de CE2 et de CM1, 3 jours et 2 nuits du 26 au 28 avril à St Andéol dans le centre agréé ETERPA.

La classe Mme Riondet travaillera sur les thèmes suivants : orientation - découverte de la nature- sortie trappeur – visite de la ferme et fabrication du fromage - fabrication et cuisson du pain

La classe de Mme Charnay poursuivra ses apprentissages sur l'astronomie.

Dans leur majorité, les parents ont accueilli d'une manière très positive ce projet et ont donné leur accord de principe. Les enseignantes doivent maintenant rédiger un projet pédagogique et entamer toutes les démarches afin d'obtenir l'accord de la DSDEN.

Le budget d'un tel projet avoisine les 8000€. Le sou des écoles le subventionne d'une manière importante, une participation sera également demandée aux familles et des demandes de subventions auprès d'autres organismes seront faites.

Des réunions d'information seront organisées pour fournir plus de détails aux parents.

Les enseignants remercient tous les membres du Sou des écoles et les parents d'élèves pour leur investissement et leur contribution financière permettant de réaliser tous ces beaux projets.

4- Liaison Ecoles-Mairies

Planning des ATSEM : voir la partie « personnel communal »

Point sur les travaux : voir la partie « sécurité aux abords des écoles »

Point sur les différents équipements : à Veyssilieu, sonnette : on ne l'entend pas, à Panossas, voir la partie sécurité

Point sur le transport : comment faire pour les parents pour savoir quand il n'y a pas de transport (grève par exemple).

La mairie indique que c'est aux parents de regarder sur le service (en ligne) si le service de bus est assuré.

Point sur les listes de garderie : défaut de transcription entre le portail d'inscription et les listes des ATSEM.

Autres questions / remarques :

- Les parents d'élèves demandent s'il est possible de remettre les garderies en commun le soir. Pour l'instant, les deux mairies indiquent qu'on reste sur ce fonctionnement-là qui avait été mis en place en raison du COVID.
- Avec la remontée du covid, les parents d'élèves demandent s'il est possible d'envisager des masques visières transparents afin que les enfants puissent voir parler l'enseignant, notamment pour les petites sections qui sont en plein apprentissage du langage. Ce type de masque (fourni par l'Education Nationale) n'est pas forcément adapté (buée...)
- La mairie travaille sur la mise en place d'un « portail » numérique permettant de régler les factures de périscolaire en ligne. Il devrait être fonctionnel durant l'année scolaire.

*Les directrices remercient les membres du conseil d'école pour leur
qualité d'écoute et leur bienveillance.*

Prochain conseil d'école prévu mardi 14 mars à 18h00 à Veyssilieu.